

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

15/04/2026

N° E26000040 /38

La présidente du tribunal administratif

**E- Décision désignation commission ou commissaire du 15/04/2026**

**CODE : 6**

Vu enregistrée le 03/04/2026, la lettre par laquelle le maire de VILLAZ demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

*Enquête publique relative au projet d'agrandissement du cimetière situé sur la commune de Villaz (Haute-Savoie) ;*

Vu le code de l'environnement ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2026 ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : Monsieur Christian ROPHILLE est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2** : Madame Eloïse EROYAN est désignée en qualité de commissaire enquêtrice suppléante pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 3** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 4** : La présente décision sera notifiée au maire de VILLAZ, à Monsieur Christian ROPHILLE et à Madame Eloïse EROYAN.

Fait à Grenoble, le 15/04/2026

La première vice- présidente,

  
Magali SELLES